



Brèves de la CFFP – Séance du 24 août 2017

Chiffres clés au lieu d'un nouvel instrument de surveillance: la CFFP mise sur le «Cockpit Formation professionnelle»

Conformément à la loi fédérale sur la formation professionnelle, les cantons veillent à assurer la surveillance de la formation professionnelle initiale. Dans un rapport publié en mars 2016, la Commission de gestion du Conseil national a cherché à savoir si la Confédération disposait de suffisamment d'instruments de surveillance. Afin de répondre à cette question, la CFFP a recommandé au SEFRI en août 2016 de tableur sur la transparence (chiffres clés) plutôt que sur la création de nouveaux instruments de surveillance. Suite à cette recommandation, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) a élaboré une proposition contenant 25 chiffres clés. Cette proposition a été examinée par la CFFP en avril 2017. L'IFFP a ensuite remanié les chiffres clés en tenant compte de l'avis de la Commission, qui souhaitait une diminution du nombre d'indicateurs et une meilleure prise en compte de la formation professionnelle supérieure. La CFFP a approuvé la proposition remaniée lors de sa séance du 24 août 2017. Le «Cockpit» servira de base de discussion entre le SEFRI et les cantons.

La stratégie «Echanges et mobilité» doit être approuvée en octobre

La Confédération (SEFRI, OFC, OFAS) et les cantons (CDIP) ont soumis le projet de stratégie «Echanges et mobilité» à une large consultation. Ont été invités à participer les organes concernés par la question des échanges et de la mobilité ainsi que les acteurs issus du domaine scolaire et de la jeunesse, de la formation professionnelle, des hautes écoles et de la formation continue. Il a été tenu compte, dans la mesure du possible, des différents avis, parmi lesquels cinq prises de position de membres de la CFFP. Par exemple, le champ d'application de la stratégie a été mieux délimité et un lien a été créé avec les autres aspects d'importance stratégique tels que la numérisation, l'égalité des chances et la durabilité. Les rôles que tiendront les acteurs et les partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie ont en outre pu être précisés dans les mesures et objectifs proposés. Il est prévu que la stratégie soit approuvée en octobre par la CDIP à l'occasion de son assemblée annuelle et par les chefs du DFI et du DEFR. Les membres de la CFFP en ont été informés lors de la séance du 24 août 2017 et se réjouissent des mesures concrètes qui résulteront de la stratégie.